

Étude des crédits 2024-2025

Demandes de renseignements particuliers des groupes d'opposition

Avril 2024

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DES GROUPES D’OPPOSITION

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle	
Demande numéro	Libellé de la demande
1.	Pour chacun des organismes, agences ou autres instances relevant du ministère, pour l’année 2023-2024 indiquer : a) la liste des employés ou membres du conseil d’administration ; b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre, leur rémunération et la date du début et de la fin de leur mandat ; c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre, leur rémunération, leur curriculum vitae et la date du début et de la fin de leur mandat ; d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.
2.	Ventilation des paiements de transfert affectés à l’aide financière aux municipalités pour 2023-2024 avec la liste des municipalités bénéficiaires et les critères d’attribution.
3.	Liste de tous les travaux de construction ou de rénovation effectués au ministère en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.
4.	Liste des municipalités, des municipalités régionales de comté, des régies intermunicipales ou des organismes supralocaux qui ont reçu une aide financière spéciale de la part du ministère en 2023-2024. Indiquer le nom de ces entités et, pour chacune, l’objet de l’aide financière ainsi que le montant reçu.
5.	Liste des municipalités qui ont profité d’une aide financière pour se regrouper (PAFREM – volet 1 et volet 2) en indiquant le montant de l’aide financière pour chacun des bénéficiaires en 2023-2024.
6.	Liste des municipalités qui ont demandé, en 2023-2024, une étude d’opportunité d’un projet de regroupement dans le cadre de la politique des regroupements municipaux; la liste des études réalisées, ainsi que les coûts et les principales conclusions de ces études.
7.	Liste des études de regroupement avec l’assistance technique du MAMH produites en 2023-2024, avec la date de réalisation et, s’il y a lieu, le nom de la firme qui a réalisé chacune de ces études et le montant du contrat.
8.	Total des sommes transférées aux municipalités pour chacune des mesures apparaissant dans l’Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2020-2024 (transfert d’un point de la TVQ, bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics, compensation tenant lieu de taxes pour les terres publiques, partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles, subvention de péréquation, subvention à la Capitale-Nationale, fonds de développement des territoires, aide à la voirie locale – volet réfection), en 2023-2024, pour chaque municipalité et par région, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande
9.	Pour l’exercice 2023-2024, sommes accordées aux municipalités régionales de comté au Fonds de développement des territoires, par région, ventilées par provenance des sommes (solde des CRÉ et de leur FDR, solde du programme d’aide au développement économique local, programme d’aide aux MRC, enveloppe des pactes ruraux et des agents de développement rural) et prévisions pour 2024-2025.
10.	Sommes accordées en vertu du Fonds des régions et ruralité (FRR), par région, pour l’exercice 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025. Ventiler par territoire et par MRC en indiquant les montants déjà engagés pour 2024-2025, en fournissant une liste des projets financés, une description de ceux-ci et le montant accordé par projet.
11.	Pour 2023-2024, fournir la liste des enquêtes administratives effectuées par le ministère dans des municipalités. Indiquer les motifs des vérifications (soupçon d’inefficacité, de malversation, etc.), les objets visés par ces vérifications (contrats, avantages reçus par des élus, etc.), les suites de ces vérifications (recommandation à une municipalité, transfert d’un dossier au procureur général, etc.) et les dates prévues pour le dépôt des rapports à venir.
12.	État de la révision des schémas d’aménagement au Québec, ainsi que les coûts, fournir la liste complète des schémas complétés en 2023-2024 et la liste complète des schémas dont la révision connaît un retard, en précisant les raisons du retard. Indiquer la nature et l’objet des objections et demandes gouvernementales formulées pour assurer la conformité aux orientations gouvernementales. Indiquer quels schémas sont en cours d’analyse et n’ont pas fait l’objet d’un avis gouvernemental à ce jour.
13.	Pour 2023-2024, fournir la liste des schémas d’aménagement révisés envoyés par des MRC, la CMM et la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de schémas approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque schéma révisé non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus d’approuver et le délai entre ce refus et l’approbation d’une version subséquente du schéma révisé.
14.	Pour 2023-2024, fournir la liste des projets de modifications à un schéma d’aménagement envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de projets approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de projets qui n’ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l’approbation d’une version subséquente du projet.
15.	Pour 2023-2024, fournir la liste des règlements de contrôle intérimaire envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de règlements approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de règlements qui n’ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque règlement non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l’approbation d’une version subséquente du règlement.
16.	Liste complète des programmes, fonds et sommes du gouvernement fédéral dédiés aux municipalités (par exemple : mesures d’urgence, programmes d’infrastructures, bibliothèques, patrimoine, habitation, équipements sportifs, etc.) pour 2023-2024.
17.	Pour le Programme Fonds pour l’infrastructure municipale d’eau (FIMEAU), fournir : a) la liste des demandes reçues pour 2023-2024, pour chacun des deux volets; b) pour chacune des demandes, la décision du ministère et la date de ladite décision; c) le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus de la demande; d) le total des sommes versées pour 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande
18.	Pour le Programme d’infrastructures municipales d’eau (PRIMEAU), fournir : a) la liste des demandes reçues pour 2023-2024, par volet du programme; b) pour chacune des demandes, la décision du ministère et la date à laquelle cette décision a été prise; c) le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus; d) le total des sommes versées pour 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.
19.	Pour le Fonds Chantiers Canada-Québec : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2023 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité selon la région ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2023-2024 pour chacun des volets et sous-volets.
20.	Pour le Programme d’infrastructures Québec-Municipalités, pour chacun des volets et sous-volets : a) la liste des demandes reçues pour 2023-2024; b) la liste de toute demande dont le traitement a été complété en 2023-2024, nonobstant leur année de réception; c) la liste de toutes les demandes pour lesquelles une promesse d’aide a été émise en 2023-2024 avec la date d’émission de la promesse d’aide; d) la grille d’évaluation des demandes et les critères qui sont pris en compte; e) le pointage ou toute autre mesure d’évaluation de la priorité ou de la qualité de toute demande dont le traitement a été complété ou est en cours en 2023-2024; f) le montant accordé à la municipalité selon la région, ou le cas échéant, le motif du refus; g) le total des sommes versées en 2023-2024 pour chacun des volets et sous-volets; h) inclure également l’état d’avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024.
21.	Concernant le Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec, identifier les sommes allouées, totales et ventilées, par région et par année pour les cinq dernières années. Inclure la liste des entreprises, municipalités ou organismes ayant reçu une aide financière, la date de l’octroi, le nombre d’emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l’état d’avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024 pour la TECQ.
22.	Nombre de rencontres de la Table Québec-municipalités en 2023-2024. Indiquer les dates et lieux. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l’agenda pour 2024-2025. En cas contraire, indiquer les raisons pour lesquelles les rencontres de la Table Québec-municipalités n’ont pas eu lieu.
23.	Liste de tous les comités interministériels impliquant le ministère, ses organismes ou agences et d’autres partenaires.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande
24.	Liste des municipalités, par région, qui reçoivent une compensation financière, par catégorie de programme, en indiquant le montant reçu en 2023-2024 pour : a) un paiement tenant lieu de taxe à l’égard des immeubles des gouvernements des autres provinces et des gouvernements étrangers; b) un paiement tenant lieu de taxes à l’égard des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux; c) un paiement tenant lieu de taxes à l’égard des immeubles du réseau de l’éducation, selon le niveau d’enseignement (distinguer les montants pour les écoles primaires et secondaires ainsi que pour les collèges et les universités); d) un paiement tenant lieu de taxes à l’égard des immeubles du gouvernement du Québec.
25.	Sommes engagées en 2023-2024 pour promouvoir la démocratie municipale et prévisions des sommes pour 2024-2025. Préciser et ventiler les moyens mis de l’avant pour encourager les candidatures des jeunes, des femmes, des personnes autochtones ou issues de la diversité.
26.	Liste des rencontres (incluant les rencontres virtuelles) tenues par les conférences administratives régionales (CAR) en 2023-2024. Indiquer les dates, les lieux, les résultats atteints. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l’agenda pour 2024-2025.
27.	Liste des rencontres (incluant les rencontres virtuelles) tenues par la Table gouvernementale aux affaires territoriales TGAT en 2023-2024. Indiquer les dates, les lieux, les résultats atteints. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l’agenda en 2024-2025.
28.	Fournir la liste de tous les médiateurs, négociateurs ou arbitres nommés par la ministre en 2023-2024. Indiquer l’objet de leur mandat et les sommes qui leur ont été versées ou qui leur seront versées.
29.	Liste des projets et montants totaux, par municipalité et par région, accordés dans le cadre du Fonds pour l’eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) et détail des montants décaissés jusqu’à maintenant.
30.	Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2023-2024 : a) l’objet des consultations; b) le moyen utilisé; c) les dates des rencontres; d) les communautés et les personnes consultées; e) les résultats de consultations; f) les montants afférents.
31.	État de situation quant au transfert d’actifs entre des municipalités et le gouvernement du Québec concernant le remboursement du déficit actuariel des employés de municipalités.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande
32.	État de situation sur le suivi de l’Entente-cadre sur les engagements du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole, notamment au chapitre des ententes découlant de cette entente-cadre et des sommes transférées.
33.	État de situation sur le suivi de l’Entente-cadre sur les engagements du gouvernement du Québec et de la Ville de Québec pour la reconnaissance du statut particulier de la Capitale-Nationale, notamment au chapitre des ententes découlant de cette entente-cadre et des sommes transférées.
34.	État de la mise aux normes des infrastructures en eau potable au Québec en 2023-2024. Fournir les prévisions pour 2024-2025.
35.	Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n’ont pas encore de système de traitement d’eau potable conforme aux normes prévues par le Règlement sur la qualité de l’eau potable. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2023-2024.
36.	Liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d’appuyer les intervenants des milieux ruraux. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.
37.	Outre le Fonds de développement des territoires, listes des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d’appuyer les municipalités en difficulté. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.
38.	Concernant le Programme de subvention pour les intérêts encourus dans le cadre de la mesure d’étalement par recours à l’emprunt des hausses de taxes dans les municipalités reconstituées (PSI), identifier les sommes allouées totales et ventilées par région et par année, pour les cinq dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l’octroi, le nombre d’emplois créés, le cas échéant, et le montant reçu. Inclure également l’état d’avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024 pour le PSI.
39.	Concernant le Programme d’aide pour les municipalités à caractère industriel, identifier les sommes allouées totales et ventilées par région et par année pour les cinq dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l’octroi, le nombre d’emplois créés, le cas échéant, et le montant reçu. Inclure également l’état d’avancement et la ventilation des montants alloués dans plan budgétaire 2024-2025 pour ce programme.
40.	Dans le cadre du programme Plan pour une économie verte 2030, fournir les sommes allouées (ventilées par région et secteur d’activité) afin d’atteindre les objectifs fixés par le gouvernement pour chacun des axes spécifiques suivants : a) Réduction de 50 % des émissions liées au chauffage des bâtiments en 2030; b) Réduction de 60 % des émissions du parc immobilier gouvernemental en 2030. Fournir également les prévisions pour 2024-2025.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande
41.	Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d’optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l’organisme qui en relève en 2023-2024. Fournir l’ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.
42.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2023-2024 : a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention; b) le nom du ou des organismes bénéficiaires; c) le montant qui leur a été accordé. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.
43.	Liste de tous les projets financés dans le cadre du Fonds d’initiative et de rayonnement de la métropole pour 2023-2024. Fournir le nom de l’organisme ou de la personne bénéficiaire, le montant total alloué, le montant versé jusqu’à présent, le montant qui reste à verser, les dates prévues de versements, le détail du projet et, si possible, les autres sources de financement du projet.
44.	Liste de tous les projets financés dans le cadre du Fonds régions ruralité pour 2023-2024 et liste des projets annoncés pour 2024-2025. Fournir le nom de l’organisme ou de la personne bénéficiaire, le montant total alloué, le montant versé jusqu’à présent, le montant qui reste à verser, les dates prévues de versements, le détail du projet et, si possible, les autres sources de financement du projet.
45.	Subventions versées aux différentes associations municipales en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025. Indiquer l’objet de la subvention et les prévisions pour 2024-2025.
46.	Évolution de la dépense d’intérêts sur la dette imputable aux municipalités pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.
47.	Le total des sommes dépensées ou octroyées sous forme d’aides par le ministère par l’entremise du Fonds vert, par année, pour les cinq dernières années. Ventiler les sommes par programme inscrites dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030, le cas échéant.
48.	La liste de tous les projets qui ont bénéficié d’une aide financière par l’entremise du <i>Programme Accélérer la transition climatique local (ATCL)</i> en 2023-2024.
49.	La liste de tous les projets qui ont bénéficié d’une aide financière par l’entremise du Fonds d’électrification et de changements climatiques (FECC) en 2023-2024 avec mention : a) de la description du projet; b) de l’entreprise, de l’organisme ou de l’institution bénéficiaire;

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande
	c) du programme concerné, le cas échéant; d) du montant déboursé; e) de la date du déboursement; f) de l’objectif poursuivi en matière de réduction des GES. Pour chacun de ces projets, fournir, le cas échéant, une copie de la décision rendue par le ministère, comprenant les critères de sélection et les exigences relatives. Pour chacun de ces projets, fournir, le cas échéant, une copie de l’évaluation du projet et des résultats obtenus, notamment en matière de réduction des GES.
50.	Concernant la gestion du Fonds d’électrification et de changements climatiques (FECC) par le ministère, fournir pour 2023-2024 : a) la liste des municipalités qui y ont eu accès; b) les sommes ventilées par municipalité.
51.	Liste de tous les barrages ou ouvrages de rétention de l’eau qui sont <u>sous la responsabilité de municipalités</u> , en indiquant si ceux-ci sont générateurs de revenus ou non.
52.	Toute analyse commandée ou reçue pour 2023-2024 au sujet du salaire des élus municipaux.
53.	Concernant le plan pour favoriser le respect et la civilité, veuillez fournir pour 2023-2024 : a) l’état d’avancement de chaque mesure; b) les sommes investies; c) la liste des ententes signées.
54.	Portrait des zones d’interventions spéciales en vigueur en 2023-2024, ainsi que celles ayant pris fin en 2023-2024. De plus, ventiler les investissements qui y sont reliés.
55.	Tout document, scénario ou analyse sur la question de la construction en zone inondable en 2023-2024.
56.	Fournir un état de situation, depuis avril 2018, des travaux du groupe d’action ministériel sur les inondations.
57.	De ces rencontres, fournir les informations suivantes : a) le nombre de rencontres du groupe d’action ministériel;

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande
	b) la liste des consultations effectuées; c) la liste des avis produits; d) le budget affecté aux travaux.
58.	Fournir et énumérer le nombre de demandes d’ajustement reçues par le MAMH concernant les ZIS, ventilé par ville ou municipalité.
59.	Considérant l’arrivée du printemps 2024, existe-t-il présentement des ententes particulières avec des villes, municipalités ou des villages de la province concernant la gestion prochaine des inondations ? Si oui, veuillez nous fournir la ventilation des détails de ces ententes, par municipalité.
60.	Concernant la réforme de la taxe foncière agricole prévue par le projet de loi 48, fournir : a) tous les échanges entre la ministre, son cabinet et les organisations municipales (FQM, UMQ); b) tous les documents ou communications transmis par le MAMH au MAPAQ; c) spécifier et ventiler le nombre de municipalités qui subiront une perte de revenu découlant de cette réforme; d) spécifier les régions du Québec qui subiront le contrecoup le plus important au chapitre des pertes de revenus par les municipalités; e) le détail des mesures financières prévues afin de compenser les municipalités en 2023-2024 en précisant la date prévue de la fin des mesures de compensation.
61.	Fournir une évaluation de l’impact financier sur les municipalités du plafonnement du 90 ^e percentile de la valeur applicable à la valeur foncière agricole.
62.	Considérant que le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation agit comme « guichet unique » pour la réception des demandes de financement pour le <i>Programme Municipalités pour l’innovation climatique</i>, pour 2023-2024, veuillez nous fournir : a) le nombre de demandes reçues; b) le nombre de demandes qui ont reçu des avis favorables (fournir le nom des municipalités, une description du projet et le montant de la demande); c) le nombre de demandes qui ont reçu un avis défavorable (fournir le nom des municipalités, la description du projet, le montant de la demande et la raison du refus).
63.	Considérant que le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation agit comme « guichet unique » pour la réception des demandes de financement provenant des municipalités pour <i>le Programme des actifs municipaux</i> (PGAM), pour 2023-2024, veuillez nous fournir : a) le nombre de demandes reçues; b) le nombre de demandes qui ont reçu des avis favorables (fournir le nom des municipalités, une description du projet et le montant de la demande); c) le nombre de demandes qui ont reçu un avis défavorable (fournir le nom des municipalités, la description du projet, le montant de la demande et la raison du refus).

Renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande
64.	Dans le cadre du <i>Programme d'amélioration et de construction des infrastructures municipales (PRACIM)</i>, qui a pour but de permettre aux municipalités de réaliser des projets de construction, de mise aux normes et de réhabilitation de leurs infrastructures, etc., veuillez nous fournir : a) la liste des municipalités qui ont fait une demande d'aide financière (incluant la région et la circonscription); b) la liste des municipalités qui ont reçu une réponse favorable, incluant la raison et la somme reçue (en identifiant la région et la circonscription); c) la liste des municipalités qui ont reçu une réponse défavorable, avec la raison (en identifiant la région et la circonscription); d) la liste des projets approuvés qui sont de « nature » municipale; e) la liste des projets approuvés qui sont de « nature » communautaire.
65.	Dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) visant une aide financière pour les municipalités de 5 000 habitants et moins leur permettant de réaliser des travaux sur leurs immeubles municipaux, veuillez nous fournir : a) la liste ventilée de chaque demande de projet reçue au ministère, par région, par circonscription, par municipalité; b) la liste des municipalités qui ont reçu une réponse favorable, avec la somme octroyée; c) la liste des municipalités qui ont reçu une réponse défavorable, avec la raison derrière le refus.
66.	Dans le cadre du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations — Volet Aménagements résilients pour la réalisation d'aménagements en vue de protéger la population et réduire les dommages causés par les inondations, veuillez nous fournir : a) la liste de chaque demande de projet reçue au ministère, ventilée par région, circonscription, municipalité, la date et la somme octroyée; b) la liste des municipalités qui ont reçu une réponse défavorable, avec explication du refus; c) la liste des demandes de projets considérées comme urgentes; d) la liste des demandes de projets urgents approuvées par le ministère, avec explication; e) la liste des demandes de projets urgents rejetées par le ministère, avec explication; f) la liste (et dates) des rencontres, courriels, notes, procès-verbaux, état de situation entre le ministère et les municipalités visées par les « projets urgents »; g) la prévision de l'enveloppe du programme pour l'année 2023-2024.
67.	Dans le cadre du <i>Programme d'infrastructures municipalité amies des aînés (PRIMADA)</i>, veuillez nous fournir : a) la liste des demandes qui ont été envoyées au ministère pour l'amélioration, la rénovation et la construction de bâtiments pour les aînés : veuillez ventiler la liste, par région, par circonscription, par municipalité, incluant la somme octroyée pour chaque projet; b) la liste des demandes qui ont été envoyées au ministère pour les infrastructures récréatives et de loisirs : veuillez ventiler la liste, par région, par circonscription, par municipalité, incluant la somme octroyée pour chaque projet; c) la liste des demandes qui ont été envoyées au ministère pour les travaux visant le mobilier urbain et voirie : veuillez ventiler la liste, par région, par circonscription, par municipalité, incluant la somme octroyée pour chaque projet; d) la liste des demandes qui ont été envoyées au ministère faisant l'objet de refus : veuillez ventiler la liste, par région, par circonscription, par municipalité, en incluant la somme demandée par projet et l'explication du refus de la demande.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande
68.	Dans le cadre de la <i>Stratégie québécoise d'économie d'eau potable</i> , veuillez nous fournir, pour 2023-2024, la ventilation des sommes octroyées par région, par circonscription et par municipalité.
69.	Dans le cadre de la <i>Stratégie québécoise d'économie d'eau potable</i> , veuillez nous fournir, pour 2023-2024, l'état d'avancement de l'atteinte des objectifs définis dans la stratégie pour : a) la réduction de 20 % de la quantité d'eau distribuée par personnes par rapport à 2015; b) l'atteinte d'un niveau de fuites modéré dans les conduites, avec l'explication de ce qu'est considéré comme étant un niveau de fuites modéré; c) l'atteinte de l'élimination graduelle des déficits d'entretien des infrastructures d'eau.
70.	Dans le cadre de la <i>Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025</i> , veuillez fournir : a) le plus récent bilan annuel de la <i>Stratégie municipale d'économie d'eau potable</i> ; b) l'état d'avancement de chacune des actions et mesures contenues dans la <i>Stratégie</i> au 31 mars 2024; c) pour 2023-2024, un état de situation chiffré, par municipalité, de l'installation de compteurs d'eau résidentiels et non résidentiels; d) pour 2023-2024, la ventilation des sommes octroyées pour cette stratégie, par région, par circonscription électorale et par municipalité; e) le pourcentage de bâtiments non résidentiels dotés d'un compteur d'eau au Québec.
71.	Concernant le bureau de la <i>Coordination des actions gouvernementales dans le cadre du dossier de la Fonderie Horne</i> , veuillez fournir : a) l'organigramme; b) le budget; c) le nombre de déplacements à Rouyn-Noranda, liste des personnes présentes par ministère, ainsi que les coûts par déplacement; d) la liste des ministères et organismes participants aux actions gouvernementales; e) les dates, les lieux, les participants, les ordres du jour, les comptes rendus et les coûts associés aux rencontres; f) la liste des sondages de consultation réalisés sur le terrain, ainsi que les compilations; g) le nombre de consultations publiques, les lieux, les sujets, les conclusions et les coûts associés; h) tout échange avec la Fonderie Horne et Glencore.
72.	Concernant la création de la zone d'exclusion dans la Ville de Rouyn-Noranda : a) Veuillez détailler toutes les sommes versées à la Ville en incluant notamment, le montant, le programme et les objectifs; b) Fournir la liste des décrets, arrêtés ministériels ou toute assise juridique pertinente aux actions gouvernementales; c) Veuillez fournir les critères, les études et analyses qui ont mené à la délimitation de la zone; d) Veuillez fournir, le nom du programme d'indemnisation, les critères du programme, le montant alloué annuellement, le type de ménages et le type de personnes morales qui pourront en bénéficier et les échéanciers des versements des sommes.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande
73.	Concernant l’Épicerie Windsor de Rouyn-Noranda, veuillez fournir la liste des sommes versées en aide financière, le programme d’où provient les fonds et la justification, le cas échéant.
74.	Liste des droits d'opposition dont se sont prévaluées les municipalités reconstituées en 2023-2024. Indiquer l'objet du litige, les municipalités en cause et la décision de la Commission municipale. Fournir une copie de la correspondance adressée au ministre et indiquer l'action entreprise par le ministère.
75.	Concernant la gestion des plaintes : a) budget en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025; b) masse salariale en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025; c) effectifs en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025; d) nouvelles embauches en 2023-2024 et départs en 2024-2025; e) nombre de dossiers traités en 2023-2024, nombre de dossiers résolus en 2023-2024 et le nombre de dossiers non résolus en 2023-2024.
76.	Liste et détails des mandats d'enquête réalisés par la Commission municipale du Québec en 2023-2024. Ventilation selon les mandats confiés par la ministre ou à l'initiative de la CMQ. Indiquer l’état d’achèvement des mandats.
77.	Montant des crédits alloués à la Commission municipale du Québec pour la vérification des municipalités pour 2023-2024, ventilés par mandat et nombre d’employés embauchés (effectif et objectif) par la CMQ pour compléter ses nouveaux mandats.
78.	Sommes ventilées versées en 2023-2024 à la Commission municipale du Québec et liste des membres de la Commission.
79.	Liste des municipalités sous tutelle en 2023-2024.

Renseignements particuliers requis par le deuxième groupe d'opposition	
Demande numéro	Libellé de la demande
1.	Veillez fournir le nombre d'effectifs attirés à la gestion du <i>Fonds municipal vert</i> au sein du MAMH pour l'année écoulée. Ventiler par poste et fournir la masse salariale totale.
2.	Pour le <i>Fonds municipal vert</i> , veuillez fournir la liste des demandes reçues pour l'année écoulée. Pour chacune des demandes, ventiler la décision du MAMH, le montant accordé à la municipalité ou à l'organisme municipal et, le cas échéant, le motif du refus. Spécifier si le montant accordé est une subvention ou un prêt.
3.	Veillez fournir la liste des municipalités et des montants reçus dans le cadre des travaux exigés en vertu du <i>Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées</i> . Ventiler par région.
4.	Veillez fournir la liste des projets et des montants totaux, par municipalité, accordés dans le cadre du <i>Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées</i> (FEPTEU). Ventiler par région.
5.	Veillez indiquer l'état de la mise aux normes des infrastructures en eau potable du Québec pour l'année écoulée. Fournir les prévisions pour 2024-2025.
6.	Veillez fournir la liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement d'eau potable conforme aux normes prévues par le <i>Règlement sur la qualité de l'eau potable</i> . Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés pour l'année écoulée. Ventiler par région.
7.	Veillez fournir la liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement des eaux usées. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés pour l'année écoulée. Ventiler par région.
8.	Veillez fournir l'état de la révision des schémas d'aménagement au Québec, fournir la liste complète des schémas complétés pour l'année écoulée et la liste complète des schémas dont la révision est en retard, en précisant les raisons du retard.
9.	Veillez dresser la liste des mesures, programmes et politiques que le MAMH a mis en place afin d'appuyer les régions. Fournir le montant des enveloppes budgétaires liées.
10.	Le nombre de municipalités qui ont enregistré des déficits dans leurs budgets pour l'année écoulée. Ventiler par région.
11.	Dans le cadre de la crise de l'itinérance et de la saturation des places disponibles dans les refuges. Veuillez indiquer le portrait québécois sur les haltes-chaleurs, ventilé par projet, ventilé pour 2022-2023 et 2023-2024. Préciser le nombre actuel de haltes, les nouvelles infrastructures, les dépenses engendrées par les municipalités et, s'il y a lieu, les subventions du ministère à cet effet.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition

Demande numéro	Libellé de la demande
1.	Indiquer la somme dépensée en 2023-2024 (ainsi que les prévisions pour 2024-2025) par votre ministère pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
2.	Copie des études, scénarios ou analyses réalisés en 2023-2024 concernant la régionalisation, la déconcentration, la délégation et la décentralisation de l'effectif et des programmes du ministère ou des organismes relevant de celui-ci.
3.	Pour chacun des organismes, agences ou autre instance relevant du ministère, pour l'année 2023-2024, indiquer : a) la liste des employés ou membres du conseil d'administration; b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération; c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération et leur curriculum vitae; d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.
4.	Ventilation des paiements de transfert affectés à l'aide financière aux municipalités et aux fonds de péréquation, pour 2023-2024, avec la liste des municipalités bénéficiaires et les critères d'attribution.
5.	Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère en 2023-2024. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
6.	Liste de tous les travaux de construction ou de rénovation effectués au ministère en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.
7.	Nombre de personnes parties à la retraite en 2023-2024.
8.	Nombre de personnes engagées en 2023-2024.
9.	Nombre de personnes licenciées en 2023-2024.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition

Demande numéro	Libellé de la demande
10.	Nombre d’ETC en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.
11.	Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2023-2024 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.
12.	Liste des municipalités, des municipalités régionales de comté, des régies intermunicipales ou des organismes supralocaux qui ont reçu une aide financière spéciale de la part du MAMH en 2023-2024. Indiquer le nom de ces entités et, pour chacune, l’objet de l’aide financière ainsi que le montant reçu.
13.	Liste des municipalités qui ont profité d’une aide financière pour se regrouper (PAFREM), en indiquant le montant de l’aide financière pour chacun des bénéficiaires en 2023-2024.
14.	Liste des municipalités qui ont demandé, en 2023-2024, une étude d’opportunité d’un projet de regroupement dans le cadre de la Politique des regroupements municipaux; la liste des études réalisées, ainsi que les coûts et les principales conclusions de ces études.
15.	Liste des études de regroupement produites en 2023-2024, avec la date de réalisation et, s’il y a lieu, le nom de la firme qui a réalisé chacune de ces études et le montant du contrat.
16.	Total des sommes transférées aux municipalités pour chacune des mesures apparaissant dans l’ <i>Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2021-2025</i> et dans le <i>Partenariat 2021-2025</i> (remboursement de la TVQ, bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics, compensation tenant lieu de taxes pour les terres publiques, partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles, subvention de péréquation, subvention à la Capitale-Nationale, fonds de développement des territoires, aide à la voirie locale – volet réfection, fonds région et ruralité), en 2023-2024, pour chaque municipalité et par région, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.
17.	Pour l’exercice 2023-2024, sommes accordées aux municipalités régionales de comté au <i>Fonds de développement des territoires</i> , par région, ventilées par provenance des sommes (solde du programme d’aide au développement économique local, programme d’aide aux MRC, enveloppe des pactes ruraux et des agents de développement rural) et prévisions pour 2024-2025.
18.	Liste des études permettant d’évaluer les coûts associés à la publication des avis publics municipaux dans les journaux.
19.	Sommes accordées en vertu du Fonds d’aide au rayonnement des régions (FARR), par région, pour l’exercice 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d’opposition

Demande numéro	Libellé de la demande
20.	Les sommes décaissées pour l’exercice financier 2017 par le Fonds d’appui au rayonnement des régions, par territoire et par MRC, et les montants déjà engagés pour 2023-2024 et 2024-2025.
21.	État de situation du régime de financement des centres d’urgence 911.
22.	Liste des villes qui contestent en justice une décision du gouvernement. Indiquer le motif de la contestation et les mesures prises par le gouvernement pour s’entendre avec ces municipalités.
23.	Pour 2023-2024, fournir la liste des requêtes en cassation ou en annulation d’un règlement du conseil ou d’un procès-verbal, d’un rôle, d’une résolution ou d’une autre ordonnance du conseil ou du comité exécutif d’une municipalité ou d’un organisme supramunicipal, présentées par le procureur général du Québec. Indiquer les motifs des requêtes et les mesures prises par le gouvernement pour s’entendre avec les municipalités visées par ces requêtes.
24.	Pour 2023-2024, fournir la liste des recours exercés par le procureur général du Québec en vertu des articles 838 à 843 du Code de procédure civile (chapitre C-25) contre un membre du conseil ou un fonctionnaire ou employé d’une municipalité ou d’un organisme supramunicipal qui est inhabile à exercer ses fonctions. Indiquer les motifs des recours et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces recours n’occupent plus leurs fonctions.
25.	Pour 2023-2024, fournir la liste des actions en déclaration d’inhabilité ou des requêtes en <i>quo warranto</i> intentées par le procureur général contre un élu municipal, un ancien élu municipal ou un candidat à un poste d’élu municipal. Indiquer les motifs des actions et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces recours n’occupent plus leurs fonctions électives.
26.	Pour 2023-2024, fournir la liste des requêtes demandant la confirmation judiciaire de la fin du mandat du membre d’un conseil municipal présentées par le procureur général. Indiquer les motifs des requêtes et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces requêtes n’occupent plus leurs fonctions électives.
27.	Pour 2023-2024, fournir la liste des vérifications effectuées par le ministère dans des municipalités. Indiquer les motifs des vérifications (soupçons d’inefficacité, de malversation, etc.), les objets visés par ces vérifications (contrats, avantages reçus par des élus, etc.), les suites de ces vérifications (recommandations à une municipalité, transfert d’un dossier au procureur général, etc.) et les dates prévues pour le dépôt des rapports à venir.
28.	Liste des subventions versées aux différentes associations municipales en 2023-2024.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d’opposition

Demande numéro	Libellé de la demande
29.	État de la révision des schémas d’aménagement au Québec, fournir la liste complète des schémas complétés en 2023-2024 et la liste complète des schémas dont la révision connaît un retard, en précisant les raisons du retard. Indiquer la nature et l’objet des objections et demandes gouvernementales formulées pour assurer la conformité aux orientations gouvernementales. Indiquer quels schémas sont en cours d’analyse et n’ont pas fait l’objet d’un avis gouvernemental à ce jour.
30.	Pour 2023-2024, fournir la liste des schémas d’aménagement révisés envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de schémas approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de schémas révisés qui n’ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque schéma révisé non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus d’approuver et le délai entre ce refus et l’approbation d’une version subséquente du schéma révisé.
31.	Pour 2023-2024, fournir la liste des projets de modification à un schéma d’aménagement envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de projets approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de projets qui n’ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l’approbation d’une version subséquente du projet.
32.	Pour 2023-2024, fournir la liste des règlements de contrôle intérimaire envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de règlements approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de règlements qui n’ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l’approbation d’une version subséquente du projet.
33.	Pour 2023-2024, fournir la liste des règlements et des autres actes municipaux, y compris les schémas d’aménagement et les règlements de contrôle intérimaire, soumis au ministère pour approbation. Indiquer le nombre d’actes approuvés, le nombre d’actes non approuvés et le délai entre la réception d’un acte et son approbation ou le refus de son approbation.
34.	Liste complète des programmes, fonds et sommes du gouvernement fédéral dédiés aux municipalités (par exemple : mesures d’urgence, programmes d’infrastructures, bibliothèques, patrimoine, habitation, équipements sportifs, etc.), pour 2023-2024.
35.	Pour le Programme d’infrastructures municipales d’eau (PRIMEAU) : la liste des demandes reçues pour 2023-2024 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.
36.	Pour le Fonds Chantiers Canada-Québec : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2023-2024 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2023-2024 pour chacun des volets et sous-volets.
37.	Pour le Programme d’infrastructures Québec-Municipalités : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2023-2024 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité selon la région ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2023-2024 pour chacun des volets et sous-volets. Inclure également l’état d’avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2024-2025.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition

Demande numéro	Libellé de la demande
38.	Pour le Programme RénoRégion, la liste des demandes reçues au cours des cinq dernières années ainsi que pour 2023-2024 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé par municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus.
39.	Pour le Fonds municipal vert : la liste des demandes reçues pour 2023-2024 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou à l'organisme municipal ou, le cas échéant, le motif du refus. Spécifier si le montant accordé est une subvention ou un prêt. Fournir le total des sommes versées en 2023-2024.
40.	Pour le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec : fournir le détail des modalités du programme 2019-2024.
41.	Pour 2023-2024, fournir la liste des responsabilités, fonctions, compétences et pouvoirs ayant été identifiés par les ministères comme pouvant être décentralisés, et fournir le bilan des actions entreprises et à venir à ce sujet.
42.	Nombre de rencontres de la Table Québec-municipalités en 2023-2024. Indiquer les dates et lieux. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2024-2025.
43.	État de situation détaillé concernant la diversification des sources de revenus pour les municipalités. Copie des scénarios, analyses ou comptes rendus produits par le MAMH en 2023-2024 à ce sujet. Actions à venir pour 2024-2025.
44.	Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.
45.	Liste des municipalités, par région, qui reçoivent une compensation financière, par catégorie de programme, en indiquant le montant reçu en 2023-2024 pour : a) un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces et des gouvernements étrangers; b) un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux; c) un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de l'éducation, selon le niveau d'enseignement (distinguer les montants pour les écoles primaires et secondaires, ainsi que pour les collèges et les universités); d) un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du gouvernement du Québec.
46.	Sommes engagées en 2023-2024 pour promouvoir la démocratie municipale, et prévisions des sommes pour 2024-2025. Préciser les moyens mis de l'avant pour encourager les candidatures des jeunes et des femmes.
47.	Liste des rencontres tenues par les conférences administratives régionales (CAR) en 2023-2024. Indiquer les dates, lieux et résultats atteints. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2024-2025.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition	
Demande numéro	Libellé de la demande
48.	Dates et lieux des rencontres avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités, ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux pour 2023-2024.
49.	Liste des droits d'opposition dont se sont prévaluées les municipalités reconstituées en 2023-2024. Indiquer l'objet du litige, les municipalités en cause et la décision de la Commission municipale. Fournir une copie de la correspondance adressée au ministre et indiquer l'action entreprise par le ministère.
50.	Fournir la liste de tous les médiateurs, négociateurs ou arbitres nommés par la ministre en 2023-2024. Indiquer l'objet de leur mandat et les sommes qui leur ont été versées ou qui leur seront versées.
51.	Évolution de la dépense d'intérêts sur la dette imputable aux municipalités, pour 2023-2024 et chacune des trois années précédentes.
52.	Liste des municipalités et des montants reçus, par région, dans le cadre des travaux exigés en vertu du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.
53.	Liste des projets et montant totaux, par municipalité et par région, accordés dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) et détail des montants décaissés jusqu'à maintenant.
54.	État de situation de la problématique de l'augmentation des taxes à la suite de la hausse importante des évaluations foncières. Copie des analyses, rapports et procès-verbaux de rencontres produits par le MAMH à ce sujet.
55.	Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2023-2024 : a) l'objet des consultations; b) le moyen utilisé; c) les dates des rencontres; d) les communautés et les personnes consultées; e) les résultats des consultations; f) les montants afférents.
56.	Liste et détail des mandats d'enquête réalisés par la Commission municipale du Québec en 2023-2024. Ventilation selon les mandats confiés par la ministre ou à l'initiative de la CMQ. Indiquer l'état d'achèvement des mandats.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition

Demande numéro	Libellé de la demande
57.	Un état de situation quant au transfert d'actifs entre des municipalités et le gouvernement du Québec concernant le remboursement du déficit actuariel des employés de municipalités.
58.	État de la mise aux normes des infrastructures en eau potable au Québec en 2023-2024. Fournir les prévisions pour 2024-2025.
59.	Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement d'eau potable conforme aux normes prévues par le Règlement sur la qualité de l'eau potable. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2023-2024.
60.	Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas de système de traitement de leurs eaux usées. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2023-2024.
61.	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 sur la décentralisation, la régionalisation ou la déconcentration des ressources. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études. Dépôt des comptes rendus des ministères et organismes relatant leurs efforts en matière de décentralisation et de mesures favorisant l'occupation dynamique du territoire.
62.	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 pour évaluer la possibilité d'utiliser les nouvelles technologies permettant le travail à distance hors des grands centres. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études.
63.	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 traitant des avantages et des inconvénients relatifs à la modulation des programmes d'aide gouvernementaux applicables aux municipalités. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études.
64.	Outre la Politique nationale de la ruralité 2014-2024, liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d'appuyer les intervenants des milieux ruraux. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.
65.	Outre le Fonds de développement des territoires, liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d'appuyer les municipalités en difficulté. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.
66.	Concernant le Fonds régions et ruralité, fournir une copie des lettres envoyées aux administrateurs régionaux afin de les inviter à inclure leur député à titre de membre observateur au sein du comité qui fait la sélection des projets retenus.
67.	État de situation au 31 mars 2023, incluant les sommes injectées en 2018-2019, en 2019-2020, en 2020-2021, en 2021-2022, en 2022-2023 et en 2023-2024, sur le suivi de l'engagement de développer un outil permettant d'établir le coût de revient des services d'eau. Fournir l'échéancier pour 2024-2025.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition

Demande numéro	Libellé de la demande
68.	Liste des sommes restantes pour les ententes spécifiques en vigueur pour le Nord-du-Québec au moment de la fermeture des conférences régionales des élus (versement FDR prévu en 2023-2024). Préciser le nom de l'organisme, le nom du bénéficiaire, le titre du projet, son coût total et sa structure de financement.
69.	Concernant le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2023-2024 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, municipalités ou organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2024-2025 pour le TECQ.
70.	Concernant le Programme de subvention pour les intérêts encourus dans le cadre de la mesure d'étalement par recours à l'emprunt des hausses de taxes dans les municipalités reconstituées (PSI), identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2023-2024 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2024-2025 pour le PSI.
71.	Concernant le Programme d'aide pour les municipalités à caractère industriel, identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2023-2024 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2024-2025 pour le Programme d'aide pour les municipalités à caractère industriel.
72.	Liste des ententes spécifiques, autrefois gérées par les conférences régionales des élus, qui sont toujours actives en 2023-2024, ventilée par région, en indiquant les sommes qui y sont dédiées et l'organisme qui est maintenant responsable de leur gestion.
73.	Concernant les centres locaux de développement et les autres OBNL ayant un mandat similaire, indiquer les sommes qui ont été versées pour ceux-ci aux MRC par le ministère en 2023-2024. Ventiler les montants par région administrative et par CLD et préciser la provenance des fonds.
74.	État de situation de chaque CLD au 31 mars 2023 : situation juridique, immobilisations, dette, fonds, intégré à la MRC ou non. Présenter une évolution du nombre d'emplois depuis trois ans.
75.	Liste des conditions exigées par le MAMH pour l'octroi des budgets autrefois dévolus aux CLD et maintenant accordés à une MRC.
76.	Montant des crédits alloués à la CMQ pour la vérification des municipalités pour 2023-2024, ventilée par mandat, et nombre d'employés que la CMQ prévoit embaucher pour compléter ses nouveaux mandats.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d’opposition

Demande numéro	Libellé de la demande
77.	Montants collectés par les municipalités pour les droits de mutation immobilière. Par région, par tranche d’âge des acheteurs et par valeur immobilière.
78.	Fournir la liste complète et détaillée des aides financières attribuées en 2023-2024 par le ministère et ses organismes, via le Fonds vert, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d’action sur les changements climatiques 2013-2021. Ventiler par projet et indiquer pour chacun : a) le nom du bénéficiaire de l’aide financière accordée; b) la description du projet; c) la date de versement de l’aide financière accordée; d) le montant de l’aide financière accordée (préciser le volet du programme); e) les montants qui composent cette aide financière et leur origine (exemple : XX\$ provenant des crédits affectés au programme par le ministère, YY\$ provenant des crédits du Fonds vert, ZZ\$ provenant des crédits d’un autre fonds spécial); f) la réduction attendue des émissions de GES par l’aide financière accordée et/ou autres cobénéfices.
79.	La liste des demandes d’examen préalable en matière de déontologie et d’éthique au niveau municipal traitées depuis 10 ans. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, règles d’après-mandat, corruption, etc.), le caractère vexatoire ou non, fondé ou non des différentes demandes et les suites qui ont été données par le ministère, la Commission municipale et le Directeur des poursuites criminelles et pénales aux demandes considérées comme fondées.
80.	Fournir la liste des plaintes envoyées à la Commission municipale du Québec, le nombre de plaintes rejetées et le motif du rejet, ainsi que le délai de traitement.
81.	Le nombre de mandats de vérification que la CMQ n’a pas pu compléter, faute de ressources.
82.	Le nombre de plaintes reçues en lien avec les zones d’intervention spéciale, et le délai pour y répondre.
83.	L’état des négociations avec le fédéral dans le cadre du Programme fédéral d’atténuation des inondations.
84.	Le nombre de demandes d’indemnité reçues en lien avec la crue printanière de 2019, incluant les montants, le délai de traitement des demandes, le montant versé en indemnités au 31 mars 2023 et l’état de situation concernant les demandes qui ne seraient pas encore traitées.
85.	L’état et la nature des démarches entreprises par le MAMH en vue de l’adoption du Plan d’action sur les changements climatiques 2022-2028.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition	
Demande numéro	Libellé de la demande
86.	Les raisons qui ont poussé le MAMH à mettre fin au projet Générations au travail. Comment il entend optimiser l'utilisation des outils développés à travers ce projet.
87.	Mesures prévues pour donner suite aux recommandations formulées à l'issue du Forum Cœurs de villes et villages.
88.	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.
89.	Montants d'aide ponctuelle accordée en lien avec la pandémie de COVID-19, ventilés par municipalité.

Renseignements particuliers requis par l'opposition officielle

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l’opposition officielle

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle		
Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
2.	Ventilation des paiements de transfert affectés à l’aide financière aux municipalités pour 2023-2024 avec la liste des municipalités bénéficiaires et les critères d’attribution.	S.O.
4.	Liste des municipalités, des municipalités régionales de comté, des régies intermunicipales ou des organismes supralocaux qui ont reçu une aide financière spéciale de la part du ministère en 2023-2024. Indiquer le nom de ces entités et, pour chacune, l’objet de l’aide financière ainsi que le montant reçu.	S.O.
5.	Liste des municipalités qui ont profité d’une aide financière pour se regrouper (PAFREM – volet 1 et volet 2) en indiquant le montant de l’aide financière pour chacun des bénéficiaires en 2023-2024.	S.O.
6.	Liste des municipalités qui ont demandé, en 2023-2024, une étude d’opportunité d’un projet de regroupement dans le cadre de la politique des regroupements municipaux; la liste des études réalisées, ainsi que les coûts et les principales conclusions de ces études.	S.O.
7.	Liste des études de regroupement avec l’assistance technique du MAMH produites en 2023-2024, avec la date de réalisation et, s’il y a lieu, le nom de la firme qui a réalisé chacune de ces études et le montant du contrat.	S.O.
8.	Total des sommes transférées aux municipalités pour chacune des mesures apparaissant dans l’Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2020-2024 (transfert d’un point de la TVQ, bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics, compensation tenant lieu de taxes pour les terres publiques, partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles, subvention de péréquation, subvention à la Capitale-Nationale, fonds de développement des territoires, aide à la voirie locale – volet réfection), en 2023-2024, pour chaque municipalité et par région, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	S.O.
9.	Pour l’exercice 2023-2024, sommes accordées aux municipalités régionales de comté au Fonds de développement des territoires, par région, ventilées par provenance des sommes (solde des CRÉ et de leur FDR, solde du programme d’aide au développement économique local, programme d’aide aux MRC, enveloppe des pactes ruraux et des agents de développement rural) et prévisions pour 2024-2025.	S.O.
10.	Sommes accordées en vertu du Fonds des régions et ruralité (FRR), par région, pour l’exercice 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025. Ventiler par territoire et par MRC en indiquant les montants déjà engagés pour 2024-2025, en fournissant une liste des projets financés, une description de ceux-ci et le montant accordé par projet.	S.O.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
11.	Pour 2023-2024, fournir la liste des enquêtes administratives effectuées par le ministère dans des municipalités. Indiquer les motifs des vérifications (suspçon d’inefficacité, de malversation, etc.), les objets visés par ces vérifications (contrats, avantages reçus par des élus, etc.), les suites de ces vérifications (recommandation à une municipalité, transfert d’un dossier au procureur général, etc.) et les dates prévues pour le dépôt des rapports à venir.	S.O.
12.	État de la révision des schémas d’aménagement au Québec, ainsi que les coûts, fournir la liste complète des schémas complétés en 2023-2024 et la liste complète des schémas dont la révision connaît un retard, en précisant les raisons du retard. Indiquer la nature et l’objet des objections et demandes gouvernementales formulées pour assurer la conformité aux orientations gouvernementales. Indiquer quels schémas sont en cours d’analyse et n’ont pas fait l’objet d’un avis gouvernemental à ce jour.	S.O.
13.	Pour 2023-2024, fournir la liste des schémas d’aménagement révisés envoyés par des MRC, la CMM et la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de schémas approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque schéma révisé non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus d’approuver et le délai entre ce refus et l’approbation d’une version subséquente du schéma révisé.	S.O.
14.	Pour 2023-2024, fournir la liste des projets de modifications à un schéma d’aménagement envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de projets approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de projets qui n’ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l’approbation d’une version subséquente du projet.	S.O.
15.	Pour 2023-2024, fournir la liste des règlements de contrôle intérimaire envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de règlements approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de règlements qui n’ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque règlement non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l’approbation d’une version subséquente du règlement.	S.O.
16.	Liste complète des programmes, fonds et sommes du gouvernement fédéral dédiés aux municipalités (par exemple : mesures d’urgence, programmes d’infrastructures, bibliothèques, patrimoine, habitation, équipements sportifs, etc.) pour 2023-2024.	S.O.
17.	Pour le Programme Fonds pour l’infrastructure municipale d’eau (FIMEAU), fournir : a) la liste des demandes reçues pour 2023-2024, pour chacun des deux volets; b) pour chacune des demandes, la décision du ministère et la date de ladite décision; c) le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus de la demande; d) le total des sommes versées pour 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.	S.O.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
18.	Pour le Programme d’infrastructures municipales d’eau (PRIMEAU), fournir : a) la liste des demandes reçues pour 2023-2024, par volet du programme; b) pour chacune des demandes, la décision du ministère et la date à laquelle cette décision a été prise; c) le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus; d) le total des sommes versées pour 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.	S.O.
19.	Pour le Fonds Chantiers Canada-Québec : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2023 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité selon la région ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2023-2024 pour chacun des volets et sous-volets.	S.O.
20.	Pour le Programme d’infrastructures Québec-Municipalités, pour chacun des volets et sous-volets : a) la liste des demandes reçues pour 2023-2024; b) la liste de toute demande dont le traitement a été complété en 2023-2024, nonobstant leur année de réception; c) la liste de toutes les demandes pour lesquelles une promesse d’aide a été émise en 2023-2024 avec la date d’émission de la promesse d’aide; d) la grille d’évaluation des demandes et les critères qui sont pris en compte; e) le pointage ou toute autre mesure d’évaluation de la priorité ou de la qualité de toute demande dont le traitement a été complété ou est en cours en 2023-2024; f) le montant accordé à la municipalité selon la région, ou le cas échéant, le motif du refus; g) le total des sommes versées en 2023-2024 pour chacun des volets et sous-volets; h) inclure également l’état d’avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024.	S.O.
21.	Concernant le Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec, identifier les sommes allouées, totales et ventilées, par région et par année pour les cinq dernières années. Inclure la liste des entreprises, municipalités ou organismes ayant reçu une aide financière, la date de l’octroi, le nombre d’emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l’état d’avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024 pour la TECQ.	S.O.
22.	Nombre de rencontres de la Table Québec-municipalités en 2023-2024. Indiquer les dates et lieux. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l’agenda pour 2024-2025. En cas contraire, indiquer les raisons pour lesquelles les rencontres de la Table Québec-municipalités n’ont pas eu lieu.	S.O.
23.	Liste de tous les comités interministériels impliquant le ministère, ses organismes ou agences et d’autres partenaires.	S.O.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
24.	Liste des municipalités, par région, qui reçoivent une compensation financière, par catégorie de programme, en indiquant le montant reçu en 2023-2024 pour : a) un paiement tenant lieu de taxe à l’égard des immeubles des gouvernements des autres provinces et des gouvernements étrangers; b) un paiement tenant lieu de taxes à l’égard des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux; c) un paiement tenant lieu de taxes à l’égard des immeubles du réseau de l’éducation, selon le niveau d’enseignement (distinguer les montants pour les écoles primaires et secondaires ainsi que pour les collèges et les universités); d) un paiement tenant lieu de taxes à l’égard des immeubles du gouvernement du Québec.	S.O.
25.	Sommes engagées en 2023-2024 pour promouvoir la démocratie municipale et prévisions des sommes pour 2024-2025. Préciser et ventiler les moyens mis de l’avant pour encourager les candidatures des jeunes, des femmes, des personnes autochtones ou issues de la diversité.	S.O.
26.	Liste des rencontres (incluant les rencontres virtuelles) tenues par les conférences administratives régionales (CAR) en 2023-2024. Indiquer les dates, les lieux, les résultats atteints. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l’agenda pour 2024-2025.	S.O.
27.	Liste des rencontres (incluant les rencontres virtuelles) tenues par la Table gouvernementale aux affaires territoriales TGAT en 2023-2024. Indiquer les dates, les lieux, les résultats atteints. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l’agenda en 2024-2025.	S.O.
29.	Liste des projets et montants totaux, par municipalité et par région, accordés dans le cadre du Fonds pour l’eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) et détail des montants décaissés jusqu’à maintenant.	S.O.
31.	État de situation quant au transfert d’actifs entre des municipalités et le gouvernement du Québec concernant le remboursement du déficit actuariel des employés de municipalités.	S.O.
32.	État de situation sur le suivi de l’Entente-cadre sur les engagements du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal pour la reconnaissance du statut particulier de la métropole, notamment au chapitre des ententes découlant de cette entente-cadre et des sommes transférées.	S.O.
33.	État de situation sur le suivi de l’Entente-cadre sur les engagements du gouvernement du Québec et de la Ville de Québec pour la reconnaissance du statut particulier de la Capitale-Nationale, notamment au chapitre des ententes découlant de cette entente-cadre et des sommes transférées.	S.O.
34.	État de la mise aux normes des infrastructures en eau potable au Québec en 2023-2024. Fournir les prévisions pour 2024-2025.	S.O.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
35.	Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n’ont pas encore de système de traitement d’eau potable conforme aux normes prévues par le Règlement sur la qualité de l’eau potable. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2023-2024.	S.O.
36.	Liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d’appuyer les intervenants des milieux ruraux. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.	S.O.
37.	Outre le Fonds de développement des territoires, listes des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d’appuyer les municipalités en difficulté. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.	S.O.
38.	Concernant le Programme de subvention pour les intérêts encourus dans le cadre de la mesure d’étalement par recours à l’emprunt des hausses de taxes dans les municipalités reconstituées (PSI), identifier les sommes allouées totales et ventilées par région et par année, pour les cinq dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l’octroi, le nombre d’emplois créés, le cas échéant, et le montant reçu. Inclure également l’état d’avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2023-2024 pour le PSI.	S.O.
39.	Concernant le Programme d’aide pour les municipalités à caractère industriel, identifier les sommes allouées totales et ventilées par région et par année pour les cinq dernières années. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l’octroi, le nombre d’emplois créés, le cas échéant, et le montant reçu. Inclure également l’état d’avancement et la ventilation des montants alloués dans plan budgétaire 2024-2025 pour ce programme.	S.O.
40.	Dans le cadre du programme Plan pour une économie verte 2030, fournir les sommes allouées (ventilées par région et secteur d’activité) afin d’atteindre les objectifs fixés par le gouvernement pour chacun des axes spécifiques suivants : a) Réduction de 50 % des émissions liées au chauffage des bâtiments en 2030; b) Réduction de 60 % des émissions du parc immobilier gouvernemental en 2030. Fournir également les prévisions pour 2024-2025.	S.O.
42.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l’organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2023-2024 : a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention; b) le nom du ou des organismes bénéficiaires; c) le montant qui leur a été accordé. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.	S.O.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
43.	Liste de tous les projets financés dans le cadre du Fonds d’initiative et de rayonnement de la métropole pour 2023-2024. Fournir le nom de l’organisme ou de la personne bénéficiaire, le montant total alloué, le montant versé jusqu’à présent, le montant qui reste à verser, les dates prévues de versements, le détail du projet et, si possible, les autres sources de financement du projet.	S.O.
44.	Liste de tous les projets financés dans le cadre du Fonds régions ruralité pour 2023-2024 et liste des projets annoncés pour 2024-2025. Fournir le nom de l’organisme ou de la personne bénéficiaire, le montant total alloué, le montant versé jusqu’à présent, le montant qui reste à verser, les dates prévues de versements, le détail du projet et, si possible, les autres sources de financement du projet.	S.O.
45.	Subventions versées aux différentes associations municipales en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025. Indiquer l’objet de la subvention et les prévisions pour 2024-2025.	S.O.
46.	Évolution de la dépense d’intérêts sur la dette imputable aux municipalités pour 2023-2024. Prévisions pour 2024-2025.	S.O.
47.	Le total des sommes dépensées ou octroyées sous forme d’aides par le ministère par l’entremise du Fonds vert, par année, pour les cinq dernières années. Ventiler les sommes par programme inscrites dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030, le cas échéant.	S.O.
48.	La liste de tous les projets qui ont bénéficié d’une aide financière par l’entremise du <i>Programme Accélérer la transition climatique local (ATCL)</i> en 2023-2024.	S.O.
49.	La liste de tous les projets qui ont bénéficié d’une aide financière par l’entremise du Fonds d’électrification et de changements climatiques (FECC) en 2023-2024 avec mention : a) de la description du projet; b) de l’entreprise, de l’organisme ou de l’institution bénéficiaire; c) du programme concerné, le cas échéant; d) du montant déboursé; e) de la date du déboursement; f) de l’objectif poursuivi en matière de réduction des GES. Pour chacun de ces projets, fournir, le cas échéant, une copie de la décision rendue par le ministère, comprenant les critères de sélection et les exigences relatives. Pour chacun de ces projets, fournir, le cas échéant, une copie de l’évaluation du projet et des résultats obtenus, notamment en matière de réduction des GES.	S.O.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
50.	Concernant la gestion du Fonds d’électrification et de changements climatiques (FECC) par le ministère, fournir pour 2023-2024 : a) la liste des municipalités qui y ont eu accès; b) les sommes ventilées par municipalité.	S.O.
51.	Liste de tous les barrages ou ouvrages de rétention de l’eau qui sont <u>sous la responsabilité de municipalités</u> , en indiquant si ceux-ci sont générateurs de revenus ou non.	S.O.
52.	Toute analyse commandée ou reçue pour 2023-2024 au sujet du salaire des élus municipaux.	S.O.
53.	Concernant le plan pour favoriser le respect et la civilité, veuillez fournir pour 2023-2024 : a) l’état d’avancement de chaque mesure; b) les sommes investies; c) la liste des ententes signées.	S.O.
54.	Portrait des zones d’interventions spéciales en vigueur en 2023-2024, ainsi que celles ayant pris fin en 2023-2024. De plus, ventiler les investissements qui y sont reliés.	S.O.
55.	Tout document, scénario ou analyse sur la question de la construction en zone inondable en 2023-2024.	S.O.
56.	Fournir un état de situation, depuis avril 2018, des travaux du groupe d’action ministériel sur les inondations.	S.O.
57.	De ces rencontres, fournir les informations suivantes : a) le nombre de rencontres du groupe d’action ministériel; b) la liste des consultations effectuées; c) la liste des avis produits; d) le budget affecté aux travaux.	S.O.
58.	Fournir et énumérer le nombre de demandes d’ajustement reçues par le MAMH concernant les ZIS, ventilé par ville ou municipalité.	S.O.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
59.	Considérant l’arrivée du printemps 2024, existe-t-il présentement des ententes particulières avec des villes, municipalités ou des villages de la province concernant la gestion prochaine des inondations ? Si oui, veuillez nous fournir la ventilation des détails de ces ententes, par municipalité.	S.O.
60.	Concernant la réforme de la taxe foncière agricole prévue par le projet de loi 48, fournir : a) tous les échanges entre la ministre, son cabinet et les organisations municipales (FQM, UMQ); b) tous les documents ou communications transmis par le MAMH au MAPAQ; c) spécifier et ventiler le nombre de municipalités qui subiront une perte de revenu découlant de cette réforme; d) spécifier les régions du Québec qui subiront le contrecoup le plus important au chapitre des pertes de revenus par les municipalités; e) le détail des mesures financières prévues afin de compenser les municipalités en 2023-2024 en précisant la date prévue de la fin des mesures de compensation.	S.O.
61.	Fournir une évaluation de l’impact financier sur les municipalités du plafonnement du 90 ^e percentile de la valeur applicable à la valeur foncière agricole.	S.O.
62.	Considérant que le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation agit comme « guichet unique » pour la réception des demandes de financement pour le <i>Programme Municipalités pour l’innovation climatique</i> , pour 2023-2024, veuillez nous fournir : a) le nombre de demandes reçues; b) le nombre de demandes qui ont reçu des avis favorables (fournir le nom des municipalités, une description du projet et le montant de la demande); c) le nombre de demandes qui ont reçu un avis défavorable (fournir le nom des municipalités, la description du projet, le montant de la demande et la raison du refus).	S.O.
63.	Considérant que le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation agit comme « guichet unique » pour la réception des demandes de financement provenant des municipalités pour <i>le Programme des actifs municipaux</i> (PGAM), pour 2023-2024, veuillez nous fournir : a) le nombre de demandes reçues; b) le nombre de demandes qui ont reçu des avis favorables (fournir le nom des municipalités, une description du projet et le montant de la demande); c) le nombre de demandes qui ont reçu un avis défavorable (fournir le nom des municipalités, la description du projet, le montant de la demande et la raison du refus).	S.O.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
64.	Dans le cadre <i>du Programme d’amélioration et de construction des infrastructures municipales (PRACIM)</i>, qui a pour but de permettre aux municipalités de réaliser des projets de construction, de mise aux normes et de réhabilitation de leurs infrastructures, etc., veuillez nous fournir : a) la liste des municipalités qui ont fait une demande d’aide financière (incluant la région et la circonscription); b) la liste des municipalités qui ont reçu une réponse favorable, incluant la raison et la somme reçue (en identifiant la région et la circonscription); c) la liste des municipalités qui ont reçu une réponse défavorable, avec la raison (en identifiant la région et la circonscription); d) la liste des projets approuvés qui sont de « nature » municipale; e) la liste des projets approuvés qui sont de « nature » communautaire.	S.O.
65.	Dans le cadre du Programme d’aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) visant une aide financière pour les municipalités de 5 000 habitants et moins leur permettant de réaliser des travaux sur leurs immeubles municipaux, veuillez nous fournir : a) la liste ventilée de chaque demande de projet reçue au ministère, par région, par circonscription, par municipalité; b) la liste des municipalités qui ont reçu une réponse favorable, avec la somme octroyée; c) la liste des municipalités qui ont reçu une réponse défavorable, avec la raison derrière le refus.	S.O.
66.	Dans le cadre du Programme de résilience et d’adaptation face aux inondations — Volet Aménagements résilients pour la réalisation d’aménagements en vue de protéger la population et réduire les dommages causés par les inondations, veuillez nous fournir : a) la liste de chaque demande de projet reçue au ministère, ventilée par région, circonscription, municipalité, la date et la somme octroyée; b) la liste des municipalités qui ont reçu une réponse défavorable, avec explication du refus; c) la liste des demandes de projets considérées comme urgentes; d) la liste des demandes de projets urgents approuvées par le ministère, avec explication; e) la liste des demandes de projets urgents rejetées par le ministère, avec explication; f) la liste (et dates) des rencontres, courriels, notes, procès-verbaux, état de situation entre le ministère et les municipalités visées par les « projets urgents »; g) la prévision de l’enveloppe du programme pour l’année 2023-2024.	S.O.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
67.	Dans le cadre du <i>Programme d’infrastructures municipalité amies des aînés</i> (PRIMADA), veuillez nous fournir : a) la liste des demandes qui ont été envoyées au ministère pour l’amélioration, la rénovation et la construction de bâtiments pour les aînés : veuillez ventiler la liste, par région, par circonscription, par municipalité, incluant la somme octroyée pour chaque projet; b) la liste des demandes qui ont été envoyées au ministère pour les infrastructures récréatives et de loisirs : veuillez ventiler la liste, par région, par circonscription, par municipalité, incluant la somme octroyée pour chaque projet; c) la liste des demandes qui ont été envoyées au ministère pour les travaux visant le mobilier urbain et voirie : veuillez ventiler la liste, par région, par circonscription, par municipalité, incluant la somme octroyée pour chaque projet; d) la liste des demandes qui ont été envoyées au ministère faisant l’objet de refus : veuillez ventiler la liste, par région, par circonscription, par municipalité, en incluant la somme demandée par projet et l’explication du refus de la demande.	S.O.
68.	Dans le cadre de la <i>Stratégie québécoise d’économie d’eau potable</i>, veuillez nous fournir, pour 2023-2024, la ventilation des sommes octroyées par région, par circonscription et par municipalité.	S.O.
69.	Dans le cadre de la <i>Stratégie québécoise d’économie d’eau potable</i>, veuillez nous fournir, pour 2023-2024, l’état d’avancement de l’atteinte des objectifs définis dans la stratégie pour : a) la réduction de 20 % de la quantité d’eau distribuée par personnes par rapport à 2015; b) l’atteinte d’un niveau de fuites modéré dans les conduites, avec l’explication de ce qu’est considéré comme étant un niveau de fuites modéré; c) l’atteinte de l’élimination graduelle des déficits d’entretien des infrastructures d’eau.	S.O.
70.	Dans le cadre de la <i>Stratégie québécois d’économie d’eau potable 2019-2025</i>, veuillez fournir : a) le plus récent bilan annuel de la Stratégie municipale d’économie d’eau potable; b) l’état d’avancement de chacune des actions et mesures contenues dans la Stratégie au 31 mars 2024; c) pour 2023-2024, un état de situation chiffré, par municipalité, de l’installation de compteurs d’eau résidentiels et non résidentiels; d) pour 2023-2024, la ventilation des sommes octroyées pour cette stratégie, par région, par circonscription électorale et par municipalité; e) le pourcentage de bâtiments non résidentiels dotés d’un compteur d’eau au Québec.	S.O.

Renseignements particuliers requis par l’opposition officielle

Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
71.	Concernant le bureau de la <i>Coordination des actions gouvernementales dans le cadre du dossier de la Fonderie Horne</i> , veuillez fournir : a) l’organigramme; b) le budget; c) le nombre de déplacements à Rouyn-Noranda, liste des personnes présentes par ministère, ainsi que les coûts par déplacement; d) la liste des ministères et organismes participants aux actions gouvernementales; e) les dates, les lieux, les participants, les ordres du jour, les comptes rendus et les coûts associés aux rencontres; f) la liste des sondages de consultation réalisés sur le terrain, ainsi que les compilations; g) le nombre de consultations publiques, les lieux, les sujets, les conclusions et les coûts associés; h) tout échange avec la Fonderie Horne et Glencore.	S.O.
72.	Concernant la création de la zone d’exclusion dans la Ville de Rouyn-Noranda : a) Veuillez détailler toutes les sommes versées à la Ville en incluant notamment, le montant, le programme et les objectifs; b) Fournir la liste des décrets, arrêtés ministériels ou toute assise juridique pertinente aux actions gouvernementales; c) Veuillez fournir les critères, les études et analyses qui ont mené à la délimitation de la zone; d) Veuillez fournir, le nom du programme d’indemnisation, les critères du programme, le montant alloué annuellement, le type de ménages et le type de personnes morales qui pourront en bénéficier et les échéanciers des versements des sommes.	S.O.
73.	Concernant l’Épicerie Windsor de Rouyn-Noranda, veuillez fournir la liste des sommes versées en aide financière, le programme d’où provient les fonds et la justification, le cas échéant.	S.O.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Demande n° 1
CMQ

Pour chacun des organismes, agences ou autre instance relevant du ministère, pour l'année 2023-2024, indiquer : a) la liste des employés ou membres du conseil d'administration; b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre, leur rémunération et la date du début et de la fin de leur mandat; c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre, leur rémunération, leur curriculum vitae et la date du début et de la fin de leur mandat; d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.

- a)** En date du 29 février 2024, la Commission compte au total 90 employés (incluant les membres/juges administratifs).
- b) Les mandats renouvelés :**
Le mandat de M^e Thierry Usclat a été renouvelé comme membre et vice-président de la Commission, pour deux ans, par l'entremise du décret 40-2024, adopté le 23 janvier 2024.
- c) Liste des personnes qui ont été nommées :**
M^e Philippe Asselin a été nommée aux termes du Décret 1547-2023, le 25 octobre 2023, pour un mandat de cinq ans à compter du 6 novembre 2023.
- d) Frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation et allocation de séjour :**
Veuillez-vous référer à la demande de renseignements généraux des oppositions n° 11.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Demande n° 3
CMQ

Liste de tous les travaux de construction ou de rénovation effectués au ministère en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

Construction : Aucun

Rénovation : Aucun

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Demande n° 28
CMQ

Fournir la liste de tous les médiateurs, négociateurs ou arbitres nommés par la ministre en 2023-2024. Indiquer l'objet de leur mandat et les sommes qui leur ont été versées ou qui leur seront versées.

Aucun médiateur, négociateur ou arbitre n'a été nommé par la ministre en 2023-2024.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Demande n° 30
CMQ

Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2023-2024 : a) l'objet des consultations; b) le moyen utilisé; c) les dates des rencontres; d) les communautés et les personnes consultées; e) les résultats des consultations; f) les montants afférents.

Aucune

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Demande n° 41
CMQ

Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçue par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2023-2024. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

La Commission n'a reçu aucune demande pour 2023-2024.

Le budget de dépenses de 2022-2023 tenait compte d'un rendement escompté de 650K \$ récurrent.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Demande n° 74
CMQ

Liste des droits d'opposition dont se sont prévalués les municipalités reconstituées en 2023-2024. Indiquer l'objet du litige, les municipalités en cause et la décision de la Commission municipale. Fournir une copie de la correspondance adressée au ministre et indiquer l'action entreprise par le ministère.

En 2023-2024, la Commission n'a reçu aucune demande.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l’opposition officielle

Demande n° 75
CMQ

Concernant la gestion des plaintes :

- a) budget en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025;
- b) masse salariale en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025;
- c) effectifs en 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025;
- d) nouvelles embauches en 2023-2024 et départs en 2024-2025;
- e) nombre de dossiers traités en 2023-2024, nombre de dossiers résolus en 2023-2024 et le nombre de dossiers non résolus en 2023-2024.

A) Budget 2023-2024 : 2 924 912 \$

B) Masse salariale pour l’année 2023-2024 : 2 728 412,00 \$

C) Effectifs en 2023-2024
À la suite de l’entrée en vigueur du projet de loi 49 et du transfert à la Commission des responsabilités du MAMH en matière de divulgation d’actes répréhensibles à l’égard des municipalités et des organismes municipaux, le 1^{er} avril 2022, la Direction du contentieux et des enquêtes est devenue la Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale (DEPIM).

Au 29 février 2024, la Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale (DEPIM) est composée de 28 personnes, réparties comme suit.

Nombre	Corps d’emploi
1	Cadre juridique
13	Avocat(e) ou notaire
7	Agent de recherche et planification socio-économique
1	Enquêteur en matière frauduleuse
1	Étudiant (temps partiel)
1	Stagiaire en droit
4	Technicien(ne) en administration

D) Nouvelles embauches en 2023-2024 : 4 embauches
Départs en 2023-2024 : 1 départs

E) Du 1^{er} avril 2023 au 29 février 2024, la DEPIM a reçu 1 850 divulgations et a ouvert 60 dossiers à sa propre initiative, soit un total de 1 910 nouveaux dossiers. Pour l’exercice financier 2023-2024, 1 814 divulgations et initiatives ont été traitées en 180 jours ou moins, soit 98 % des 1 854 traitées.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Demande n° 76
CMQ

Liste et détails des mandats d'enquête réalisés par la Commission municipale du Québec en 2023-2024. Ventilation selon les mandats confiés par la ministre ou à l'initiative de la CMQ. Indiquer l'état d'achèvement des mandats.

- Depuis le 1^{er} avril 2022, à la suite d'importants changements législatifs, la Commission municipale du Québec est devenue le guichet unique des citoyens et des intervenants du milieu municipal pour le traitement des divulgations et les enquêtes en matière d'intégrité municipale. Afin d'exercer ces nouvelles responsabilités, la Commission a désigné la nouvelle Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale (DEPIM), qui résulte de la fusion de la Direction du contentieux et des enquêtes (DCE) et du Commissaire à l'intégrité municipale et aux enquêtes (CIME). L'exercice de ces responsabilités au sein d'une même équipe visait à simplifier, dans l'intérêt public, le processus de divulgation pour les citoyens et de permettre des enquêtes administratives plus complètes et efficaces grâce au large éventail d'outils dont dispose la Commission.
- Ainsi, entre le 1^{er} avril 2023 au 29 février 2024, la DEPIM a reçu 1 850 divulgations et a ouvert 60 dossiers à sa propre initiative, soit un total de 1 910 nouveaux dossiers. Pour l'exercice financier 2023-2024, 1 814 divulgations et initiatives ont été traitées en 180 jours ou moins, soit 98 % des 1 854 traitées.
- Du 1^{er} avril 2023 au 28 février 2024, la Commission a rendu 28 décisions en éthique et déontologie en matière municipale.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle

Demande n° 77
CMQ

Montant des crédits alloués à la Commission municipale du Québec pour la vérification des municipalités pour 2023-2024, ventilés par mandat et nombre d'employés embauchés (effectif et objectif) par la CMQ pour compléter ses nouveaux mandats.

À la suite de la sanction, le 19 avril 2018, de la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec (L.Q., 2018, chapitre 8) (projet de loi 155), et afin de permettre à la Commission de s'acquitter de ces nouvelles responsabilités en vérification et en éthique et déontologie, le Conseil du trésor a autorisé un rehaussement du budget de la CMQ totalisant 8 M\$ dont 1,4 M\$ a été ajouté en 2018-2019, 4,6 M\$ en 2019-2020 et 2 M\$ en 2020-2021.

La cible d'heures rémunérées pour la CMQ en 2023-2024 est de 164 423 (90 ETC).

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l’opposition officielle

Demande n° 78
CMQ

Sommes ventilées versées en 2023-2024 à la Commission municipale du Québec et liste des membres de la Commission.

Budget de dépenses de la Commission municipale du Québec pour 2023-2024 (en milliers de dollars) :

Rémunération :	11 337,50 \$
Fonctionnement :	2 019,00 \$
Total :	13 356,50 \$

Liste des membres au 29 février 2024 :

- Jean-Philippe Marois, président
- Nancy Klein, vice-présidente
- Denis Michaud, vice-président
- Thierry Usclat, vice-président
- Sandra Bilodeau, juge administratif
- Sylvie Piérard, juge administratif
- Joseph-André Roy, juge administratif
- Martin St-Laurent, juge administratif
- Mélanie Robert, juge administratif
- Philippe Asselin, juge administratif

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de l’opposition officielle

Demande n° 79
CMQ

Liste des municipalités sous tutelle en 2023-2024.

Tutelles en ressources humaines :

- Municipalité du canton de Trécesson, dossier ouvert le 23 mars 2023
- Municipalité de Godmanchester, dossier ouvert le 1^{er} mai 2023
- Municipalité de Saint-Placide, dossier ouvert le 5 mai 2023

L’information relative aux municipalités sous tutelle est disponible sur le site Internet de la Commission <https://www.cmq.gouv.qc.ca/fr/administration-provisoire-et-tutelle/tutelle>

Renseignements particuliers requis par le deuxième groupe d'opposition

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition

Renseignements particuliers requis par le deuxième groupe d'opposition		
Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
1.	Veuillez fournir le nombre d'effectifs attitrés à la gestion du <i>Fonds municipal vert</i> au sein du MAMH pour l'année écoulée. Ventiler par poste et fournir la masse salariale totale.	S.O.
2.	Pour le <i>Fonds municipal vert</i> , veuillez fournir la liste des demandes reçues pour l'année écoulée. Pour chacune des demandes, ventiler la décision du MAMH, le montant accordé à la municipalité ou à l'organisme municipal et, le cas échéant, le motif du refus. Spécifier si le montant accordé est une subvention ou un prêt.	S.O.
3.	Veuillez fournir la liste des municipalités et des montants reçus dans le cadre des travaux exigés en vertu du <i>Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées</i> . Ventiler par région.	S.O.
4.	Veuillez fournir la liste des projets et des montants totaux, par municipalité, accordés dans le cadre du <i>Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées</i> (FEPTEU). Ventiler par région.	S.O.
5.	Veuillez indiquer l'état de la mise aux normes des infrastructures en eau potable du Québec pour l'année écoulée. Fournir les prévisions pour 2024-2025.	S.O.
6.	Veuillez fournir la liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement d'eau potable conforme aux normes prévues par le <i>Règlement sur la qualité de l'eau potable</i> . Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés pour l'année écoulée. Ventiler par région.	S.O.
7.	Veuillez fournir la liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement des eaux usées. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés pour l'année écoulée. Ventiler par région.	S.O.
8.	Veuillez fournir l'état de la révision des schémas d'aménagement au Québec, fournir la liste complète des schémas complétés pour l'année écoulée et la liste complète des schémas dont la révision est en retard, en précisant les raisons du retard.	S.O.
9.	Veuillez dresser la liste des mesures, programmes et politiques que le MAMH a mis en place afin d'appuyer les régions. Fournir le montant des enveloppes budgétaires liées.	S.O.
10.	Le nombre de municipalités qui ont enregistré des déficits dans leurs budgets pour l'année écoulée. Ventiler par région.	S.O.

Renseignements particuliers requis par le deuxième groupe d'opposition		
Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
11.	Dans le cadre de la crise de l'itinérance et de la saturation des places disponibles dans les refuges. Veuillez indiquer le portrait québécois sur les haltes-chaleurs, ventilé par projet, ventilé pour 2022-2023 et 2023-2024. Préciser le nombre actuel de haltes, les nouvelles infrastructures, les dépenses engendrées par les municipalités et, s'il y a lieu, les subventions du ministère à cet effet.	S.O.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition		
Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
4.	Ventilation des paiements de transfert affectés à l'aide financière aux municipalités et aux fonds de péréquation, pour 2023-2024, avec la liste des municipalités bénéficiaires et les critères d'attribution.	S.O.
11.	Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère ou organisme en 2023-2024 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.	S.O.
12.	Liste des municipalités, des municipalités régionales de comté, des régies intermunicipales ou des organismes supralocaux qui ont reçu une aide financière spéciale de la part du MAMH en 2023-2024. Indiquer le nom de ces entités et, pour chacune, l'objet de l'aide financière ainsi que le montant reçu.	S.O.
13.	Liste des municipalités qui ont profité d'une aide financière pour se regrouper (PAFREM), en indiquant le montant de l'aide financière pour chacun des bénéficiaires en 2023-2024.	S.O.
14.	Liste des municipalités qui ont demandé, en 2023-2024, une étude d'opportunité d'un projet de regroupement dans le cadre de la Politique des regroupements municipaux; la liste des études réalisées, ainsi que les coûts et les principales conclusions de ces études.	S.O.
15.	Liste des études de regroupement produites en 2023-2024, avec la date de réalisation et, s'il y a lieu, le nom de la firme qui a réalisé chacune de ces études et le montant du contrat.	S.O.
16.	Total des sommes transférées aux municipalités pour chacune des mesures apparaissant dans l' <i>Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2021-2025</i> et dans le <i>Partenariat 2021-2025</i> (remboursement de la TVQ, bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics, compensation tenant lieu de taxes pour les terres publiques, partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles, subvention de péréquation, subvention à la Capitale-Nationale, fonds de développement des territoires, aide à la voirie locale – volet réfection, fonds région et ruralité), en 2023-2024, pour chaque municipalité et par région, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.	S.O.
17.	Pour l'exercice 2023-2024, sommes accordées aux municipalités régionales de comté au <i>Fonds de développement des territoires</i> , par région, ventilées par provenance des sommes (solde du programme d'aide au développement économique local, programme d'aide aux MRC, enveloppe des pactes ruraux et des agents de développement rural) et prévisions pour 2024-2025.	S.O.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition		
Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
18.	Liste des études permettant d'évaluer les coûts associés à la publication des avis publics municipaux dans les journaux.	S.O.
19.	Sommes accordées en vertu du Fonds d'aide au rayonnement des régions (FARR), par région, pour l'exercice 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025.	S.O.
20.	Les sommes décaissées pour l'exercice financier 2017 par le Fonds d'appui au rayonnement des régions, par territoire et par MRC, et les montants déjà engagés pour 2023-2024 et 2024-2025.	S.O.
21.	État de situation du régime de financement des centres d'urgence 911.	S.O.
22.	Liste des villes qui contestent en justice une décision du gouvernement. Indiquer le motif de la contestation et les mesures prises par le gouvernement pour s'entendre avec ces municipalités.	S.O.
23.	Pour 2023-2024, fournir la liste des requêtes en cassation ou en annulation d'un règlement du conseil ou d'un procès-verbal, d'un rôle, d'une résolution ou d'une autre ordonnance du conseil ou du comité exécutif d'une municipalité ou d'un organisme supramunicipal, présentées par le procureur général du Québec. Indiquer les motifs des requêtes et les mesures prises par le gouvernement pour s'entendre avec les municipalités visées par ces requêtes.	S.O.
24.	Pour 2023-2024, fournir la liste des recours exercés par le procureur général du Québec en vertu des articles 838 à 843 du Code de procédure civile (chapitre C-25) contre un membre du conseil ou un fonctionnaire ou employé d'une municipalité ou d'un organisme supramunicipal qui est inhabile à exercer ses fonctions. Indiquer les motifs des recours et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces recours n'occupent plus leurs fonctions.	S.O.
26.	Pour 2023-2024, fournir la liste des requêtes demandant la confirmation judiciaire de la fin du mandat du membre d'un conseil municipal présentées par le procureur général. Indiquer les motifs des requêtes et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces requêtes n'occupent plus leurs fonctions électives.	S.O.
27.	Pour 2023-2024, fournir la liste des vérifications effectuées par le ministère dans des municipalités. Indiquer les motifs des vérifications (soupçons d'inefficacité, de malversation, etc.), les objets visés par ces vérifications (contrats, avantages reçus par des élus, etc.), les suites de ces vérifications (recommandations à une municipalité, transfert d'un dossier au procureur général, etc.) et les dates prévues pour le dépôt des rapports à venir.	S.O.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition		
Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
28.	Liste des subventions versées aux différentes associations municipales en 2023-2024.	S.O.
29.	État de la révision des schémas d'aménagement au Québec, fournir la liste complète des schémas complétés en 2023-2024 et la liste complète des schémas dont la révision connaît un retard, en précisant les raisons du retard. Indiquer la nature et l'objet des objections et demandes gouvernementales formulées pour assurer la conformité aux orientations gouvernementales. Indiquer quels schémas sont en cours d'analyse et n'ont pas fait l'objet d'un avis gouvernemental à ce jour.	S.O.
30.	Pour 2023-2024, fournir la liste des schémas d'aménagement révisés envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de schémas approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de schémas révisés qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque schéma révisé non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus d'approuver et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du schéma révisé.	S.O.
31.	Pour 2023-2024, fournir la liste des projets de modification à un schéma d'aménagement envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de projets approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de projets qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du projet.	S.O.
32.	Pour 2023-2024, fournir la liste des règlements de contrôle intérimaire envoyés par des MRC, la CMM ou la CMQ pour approbation par le ministère. Indiquer le nombre de règlements approuvés à la suite du premier envoi et le nombre de règlements qui n'ont pas été approuvés à la suite du premier envoi. Pour chaque projet non approuvé au premier envoi, indiquer les motifs du refus et le délai entre ce refus et l'approbation d'une version subséquente du projet.	S.O.
33.	Pour 2023-2024, fournir la liste des règlements et des autres actes municipaux, y compris les schémas d'aménagement et les règlements de contrôle intérimaire, soumis au ministère pour approbation. Indiquer le nombre d'actes approuvés, le nombre d'actes non approuvés et le délai entre la réception d'un acte et son approbation ou le refus de son approbation.	S.O.
34.	Liste complète des programmes, fonds et sommes du gouvernement fédéral dédiés aux municipalités (par exemple : mesures d'urgence, programmes d'infrastructures, bibliothèques, patrimoine, habitation, équipements sportifs, etc.), pour 2023-2024.	S.O.
35.	Pour le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) : la liste des demandes reçues pour 2023-2024 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2023-2024 et les prévisions pour 2024-2025.	S.O.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition		
Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
36.	Pour le Fonds Chantiers Canada-Québec : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2023-2024 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2023-2024 pour chacun des volets et sous-volets.	S.O.
37.	Pour le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités : pour chacun des volets et sous-volets, la liste des demandes reçues pour 2023-2024 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité selon la région ou, le cas échéant, le motif du refus. Fournir le total des sommes versées en 2023-2024 pour chacun des volets et sous-volets. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2024-2025.	S.O.
38.	Pour le Programme RénoRégion, la liste des demandes reçues au cours des cinq dernières années ainsi que pour 2023-2024 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé par municipalité ou, le cas échéant, le motif du refus.	S.O.
39.	Pour le Fonds municipal vert : la liste des demandes reçues pour 2023-2024 et, pour chacune des demandes, la décision du ministère, le montant accordé à la municipalité ou à l'organisme municipal ou, le cas échéant, le motif du refus. Spécifier si le montant accordé est une subvention ou un prêt. Fournir le total des sommes versées en 2023-2024.	S.O.
40.	Pour le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec : fournir le détail des modalités du programme 2019-2024.	S.O.
41.	Pour 2023-2024, fournir la liste des responsabilités, fonctions, compétences et pouvoirs ayant été identifiés par les ministères comme pouvant être décentralisés, et fournir le bilan des actions entreprises et à venir à ce sujet.	S.O.
42.	Nombre de rencontres de la Table Québec-municipalités en 2023-2024. Indiquer les dates et lieux. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2024-2025.	S.O.
43.	État de situation détaillé concernant la diversification des sources de revenus pour les municipalités. Copie des scénarios, analyses ou comptes rendus produits par le MAMH en 2023-2024 à ce sujet. Actions à venir pour 2024-2025.	S.O.
44.	Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.	S.O.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition		
Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
45.	Liste des municipalités, par région, qui reçoivent une compensation financière, par catégorie de programme, en indiquant le montant reçu en 2023-2024 pour : a) un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces et des gouvernements étrangers; b) un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux; c) un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de l'éducation, selon le niveau d'enseignement (distinguer les montants pour les écoles primaires et secondaires, ainsi que pour les collèges et les universités); d) un paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du gouvernement du Québec.	S.O.
46.	Sommes engagées en 2023-2024 pour promouvoir la démocratie municipale, et prévisions des sommes pour 2024-2025. Préciser les moyens mis de l'avant pour encourager les candidatures des jeunes et des femmes.	S.O.
47.	Liste des rencontres tenues par les conférences administratives régionales (CAR) en 2023-2024. Indiquer les dates, lieux et résultats atteints. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2024-2025.	S.O.
48.	Dates et lieux des rencontres avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités, ainsi que les ordres du jour et procès-verbaux pour 2023-2024.	S.O.
51.	Évolution de la dépense d'intérêts sur la dette imputable aux municipalités, pour 2023-2024 et chacune des trois années précédentes.	S.O.
52.	Liste des municipalités et des montants reçus, par région, dans le cadre des travaux exigés en vertu du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.	S.O.
53.	Liste des projets et montant totaux, par municipalité et par région, accordés dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) et détail des montants décaissés jusqu'à maintenant.	S.O.
54.	État de situation de la problématique de l'augmentation des taxes à la suite de la hausse importante des évaluations foncières. Copie des analyses, rapports et procès-verbaux de rencontres produits par le MAMH à ce sujet.	S.O.
57.	Un état de situation quant au transfert d'actifs entre des municipalités et le gouvernement du Québec concernant le remboursement du déficit actuariel des employés de municipalités.	S.O.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition		
Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
58.	État de la mise aux normes des infrastructures en eau potable au Québec en 2023-2024. Fournir les prévisions pour 2024-2025.	S.O.
59.	Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement d'eau potable conforme aux normes prévues par le Règlement sur la qualité de l'eau potable. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2023-2024.	S.O.
60.	Liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas de système de traitement de leurs eaux usées. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2023-2024.	S.O.
63.	Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 traitant des avantages et des inconvénients relatifs à la modulation des programmes d'aide gouvernementaux applicables aux municipalités. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études.	S.O.
64.	Outre la Politique nationale de la ruralité 2014-2024, liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d'appuyer les intervenants des milieux ruraux. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.	S.O.
65.	Outre le Fonds de développement des territoires, liste des mesures, programmes et politiques que le gouvernement du Québec a mis en place afin d'appuyer les municipalités en difficulté. Ventilation des coûts reliés aux mesures, programmes et politiques.	S.O.
66.	Concernant le Fonds régions et ruralité, fournir une copie des lettres envoyées aux administrateurs régionaux afin de les inviter à inclure leur député à titre de membre observateur au sein du comité qui fait la sélection des projets retenus.	S.O.
67.	État de situation au 31 mars 2023, incluant les sommes injectées en 2018-2019, en 2019-2020, en 2020-2021, en 2021-2022, en 2022-2023 et en 2023-2024, sur le suivi de l'engagement de développer un outil permettant d'établir le coût de revient des services d'eau. Fournir l'échéancier pour 2024-2025.	S.O.
68.	Liste des sommes restantes pour les ententes spécifiques en vigueur pour le Nord-du-Québec au moment de la fermeture des conférences régionales des élus (versement FDR prévu en 2023-2024). Préciser le nom de l'organisme, le nom du bénéficiaire, le titre du projet, son coût total et sa structure de financement.	S.O.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition		
Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
69.	Concernant le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2023-2024 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, municipalités ou organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2024-2025 pour le TECQ.	S.O.
70.	Concernant le Programme de subvention pour les intérêts encourus dans le cadre de la mesure d'étalement par recours à l'emprunt des hausses de taxes dans les municipalités reconstituées (PSI), identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2023-2024 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2024-2025 pour le PSI.	S.O.
71.	Concernant le Programme d'aide pour les municipalités à caractère industriel, identifier les sommes allouées (totales et ventilées) par région pour l'année 2023-2024 et les dix années précédentes. Inclure la liste des entreprises, des municipalités ou des organismes ayant reçu une aide financière, la date de l'octroi, le nombre d'emplois créés (le cas échéant) et le montant reçu. Inclure également l'état d'avancement et la ventilation des montants alloués dans le plan budgétaire 2024-2025 pour le Programme d'aide pour les municipalités à caractère industriel.	S.O.
72.	Liste des ententes spécifiques, autrefois gérées par les conférences régionales des élus, qui sont toujours actives en 2023-2024, ventilée par région, en indiquant les sommes qui y sont dédiées et l'organisme qui est maintenant responsable de leur gestion.	S.O.
73.	Concernant les centres locaux de développement et les autres OBNL ayant un mandat similaire, indiquer les sommes qui ont été versées pour ceux-ci aux MRC par le ministère en 2023-2024. Ventiler les montants par région administrative et par CLD et préciser la provenance des fonds.	S.O.
74.	État de situation de chaque CLD au 31 mars 2023 : situation juridique, immobilisations, dette, fonds, intégré à la MRC ou non. Présenter une évolution du nombre d'emplois depuis trois ans.	S.O.
75.	Liste des conditions exigées par le MAMH pour l'octroi des budgets autrefois dévolus aux CLD et maintenant accordés à une MRC.	S.O.
77.	Montants collectés par les municipalités pour les droits de mutation immobilière. Par région, par tranche d'âge des acheteurs et par valeur immobilière.	S.O.

Renseignements particuliers requis par le troisième groupe d'opposition		
Demande numéro	Libellé de la demande	Réponse
78.	Fournir la liste complète et détaillée des aides financières attribuées en 2023-2024 par le ministère et ses organismes, via le Fonds vert, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2021. Ventiler par projet et indiquer pour chacun : a) le nom du bénéficiaire de l'aide financière accordée; b) la description du projet; c) la date de versement de l'aide financière accordée; d) le montant de l'aide financière accordée (préciser le volet du programme); e) les montants qui composent cette aide financière et leur origine (exemple : XX\$ provenant des crédits affectés au programme par le ministère, YY\$ provenant des crédits du Fonds vert, ZZ\$ provenant des crédits d'un autre fonds spécial); f) la réduction attendue des émissions de GES par l'aide financière accordée et/ou autres cobénéfices.	S.O.
82.	Le nombre de plaintes reçues en lien avec les zones d'intervention spéciale, et le délai pour y répondre.	S.O.
83.	L'état des négociations avec le fédéral dans le cadre du Programme fédéral d'atténuation des inondations.	S.O.
84.	Le nombre de demandes d'indemnité reçues en lien avec la crue printanière de 2019, incluant les montants, le délai de traitement des demandes, le montant versé en indemnités au 31 mars 2023 et l'état de situation concernant les demandes qui ne seraient pas encore traitées.	S.O.
85.	L'état et la nature des démarches entreprises par le MAMH en vue de l'adoption du Plan d'action sur les changements climatiques 2022-2028.	S.O.
86.	Les raisons qui ont poussé le MAMH à mettre fin au projet Générations au travail. Comment il entend optimiser l'utilisation des outils développés à travers ce projet.	S.O.
87.	Mesures prévues pour donner suite aux recommandations formulées à l'issue du Forum Cœurs de villes et villages.	S.O.
88.	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.	S.O.
89.	Montants d'aide ponctuelle accordée en lien avec la pandémie de COVID-19, ventilés par municipalité.	S.O.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 1
CMQ

Indiquer la somme dépensée en 2023-2024 (ainsi que les prévisions pour 2024-2025) par votre ministère pour l’informatique et les technologies de l’information. Préciser s’il s’agit d’achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Catégorie	2023-2024 ¹ Sommes dépensées (Fonctionnement)
Acquisition matériel informatique	5 253,92 \$
Entretien de licences	29 063,58 \$
Services professionnels internes	10 114,70 \$
Services professionnels externes	4 777,60 \$
Services professionnels (MCN)	242 874,05 \$
TOTAL	292 083,85 \$

¹ Au 29 février 2024

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 2
CMQ

Copie des études, scénarios ou analyses réalisés en 2023-2024 concernant la régionalisation, la déconcentration, la délégation et la décentralisation de l'effectif et des programmes du ministère ou des organismes relevant de celui-ci.

Veuillez vous référer à la demande de renseignements généraux n° 45 des oppositions.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 3
CMQ

- Pour chacun des organismes, agences ou autre instance relevant du ministère, pour l'année 2023-2024, indiquer :
- a) la liste des employés ou membres du conseil d'administration;
 - b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération;
 - c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, incluant leur rémunération et leur curriculum vitae;
 - d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.

Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 1 de l'opposition officielle.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 5
CMQ

Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère en 2023-2024. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Veillez vous référer à la demande de renseignements généraux n° 55 des oppositions.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 6
CMQ

Liste de tous les travaux de construction ou de rénovation effectués au ministère en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 3 de l'opposition officielle.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 7
CMQ

Nombre de personnes parties à la retraite en 2023-2024.

Veillez vous référer à la demande de renseignements généraux n° 14a des oppositions.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 8
CMQ

Nombre de personnes engagées en 2023-2024.

Durant l'année 2023-2024, 17 personnes ont été engagées à la CMQ * :

- Contrats d'emplois occasionnels : 1
- Arrivées en mutation d'un autre ministère : 7 (employés permanents au gouvernement du Québec)
- Recrutements sur des postes permanents : 8
- Nominations : 1
- Total :**

17

*Informations au 29 février 2024

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 9
CMQ

Nombre de personnes licenciées en 2023-2024.

Aucun employé régulier n'a fait l'objet d'un licenciement en 2023-2024.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 10
CMQ

Nombre d'ETC en 2023-2024, ainsi que les prévisions pour 2024-2025.

La cible d'heures rémunérées de 2023-2024 est de 164 423 heures rémunérées (équivalent à 90 ETC) pour la Commission.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 25
CMQ

Pour 2023-2024, fournir la liste des actions en déclaration d'incapacité ou des requêtes en *quo warranto* intentées par le procureur général contre un élu municipal, un ancien élu municipal ou un candidat à un poste d'élu municipal. Indiquer les motifs des actions et les autres mesures prises par le gouvernement pour que les personnes visées par ces recours n'occupent plus leurs fonctions électives.

L'information en réponse à cette question est disponible sur le site Internet de la Commission : <https://www.cmq.gouv.qc.ca/fr/enquetes-et-poursuites/conclusions-et-rapports>.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 49
CMQ

Liste des droits d'opposition dont se sont prévaluées les municipalités reconstituées en 2023-2024. Indiquer l'objet du litige, les municipalités en cause et la décision de la Commission municipale. Fournir une copie de la correspondance adressée au ministre et indiquer l'action entreprise par le ministère.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 74 de l'opposition officielle.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 50
CMQ

Fournir la liste de tous les médiateurs, négociateurs ou arbitres nommés par la ministre en 2023-2024. Indiquer l'objet de leur mandat et les sommes qui leur ont été versées ou qui leur seront versées.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 28 de l'opposition officielle.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 55
CMQ

Liste des consultations menées par le ministère et les organismes auprès des communautés autochtones en 2023-2024 : a) l'objet des consultations; b) le moyen utilisé; c) les dates des rencontres; d) les communautés et les personnes consultées; e) les résultats des consultations; f) les montants afférents.

Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 30 de l'opposition officielle.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 56
CMQ

Liste et détail des mandats d'enquête réalisés par la Commission municipale du Québec en 2023-2024. Ventilation selon les mandats confiés par la ministre ou à l'initiative de la CMQ. Indiquer l'état d'achèvement des mandats.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 76 de l'opposition officielle.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 61
CMQ

Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 sur la décentralisation, la régionalisation ou la déconcentration des ressources. Dépôt des rapports et ventilation des coûts liés aux études. Dépôt des comptes rendus des ministères et organismes relatant leurs efforts en matière de décentralisation et de mesures favorisant l'occupation dynamique du territoire.

Veillez vous référer à la demande de renseignements généraux n° 45 des oppositions.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 62
CMQ

Liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2008 pour évaluer la possibilité d'utiliser les nouvelles technologies permettant le travail à distance hors des grands centres. Dépôt des rapports et ventilation des coûts reliés aux études.

Aucune.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 76
CMQ

Montant des crédits alloués à la CMQ pour la vérification des municipalités pour 2023-2024, ventilés par mandat, et nombre d'employés que la CMQ prévoit embaucher pour compléter ses nouveaux mandats.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 77 de l'opposition officielle.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 79
CMQ

La liste des demandes d'examen préalable en matière de déontologie et d'éthique au niveau municipal traitées depuis 10 ans. Indiquer les types de motifs allégués (malversation, règles d'après-mandat, corruption, etc.), le caractère vexatoire ou non, fondé ou non des différentes demandes et les suites qui ont été données par le ministère, la Commission municipale et le Directeur des poursuites criminelles et pénales aux demandes considérées comme fondées.

Veillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 76 de l'opposition officielle.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 80
CMQ

Fournir la liste des plaintes envoyées à la Commission municipale du Québec, le nombre de plaintes rejetées et le motif du rejet, ainsi que le délai de traitement.

Veuillez vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 79 du troisième groupe de l'opposition.

Étude des crédits 2024-2025
Demande de renseignements particuliers de la troisième opposition

Demande n° 81
CMQ

Le nombre de mandats de vérification que la CMQ n'a pas pu compléter, faute de ressources.

Tous les travaux prévus pour l'année 2023-2024 ont été effectués.

***Commission
municipale***

Québec



La saine gestion au bénéfice de tous